



Extrait du SNES HORS DE FRANCE

<http://hdf.snes.edu/spip.php?article816>

Poste à profil particulier au lycée d'État de Wallis-et-Futuna - février 2020

- COM - Wallis-et-Futuna -



Date de mise en ligne : jeudi 10 octobre 2019

SNES HORS DE FRANCE

Un poste à profil particulier d'enseignant du second degré à pourvoir au lycée d'État des îles Wallis-et-Futuna à compter de février 2020 en Sciences industrielles de l'ingénieur option ingénierie informatique (ancienne option information et numérique) est paru au [BO n°37 du 10 octobre 2019](#).

Descriptif du profil recherché

Ce poste nécessite des compétences particulières et une expérience reconnue dans les classes de première et de terminale de la série sciences et technologies de l'industrie et du développement durable (STI2D) et en particulier dans la spécialité systèmes d'information et numérique :

- ▶ maîtrise reconnue des aspects scientifiques et technologiques dans le but d'aborder seul les enseignements de spécialité innovation technologique (IT) et ingénierie et développement durable (I2D) dès la rentrée scolaire 2020 en classe de première. Puis, l'ingénierie, innovation et développement durable (2I2D) avec l'enseignement spécifique systèmes d'information et numérique en classe de terminale à la rentrée 2021 ;
- ▶ aptitude à concevoir, accompagner et mettre en oeuvre des projets technologiques ambitieux dans un environnement contraint ;
- ▶ autonomie dans la gestion responsable des espaces de formation et des équipements pédagogiques.

Une certification complémentaire attestant des compétences linguistiques en anglais pour enseigner pour l'enseignement technologique en langue vivante (ETLV) sera particulièrement appréciée.

Modalités de dépôt des candidatures

Les dossiers de candidatures, revêtus de l'avis du chef d'établissement, devront obligatoirement être transmis au plus tard le **25 octobre 2019**.

Ils devront être accompagnés des pièces suivantes :

- ▶ lettre de motivation ;
- ▶ curriculum vitæ ;
- ▶ copie des comptes rendus de rendez-vous de carrière ou des deux derniers rapports d'inspection ;
- ▶ copie de la dernière notice annuelle de notation administrative.

Cet envoi devra être transmis à l'adresse suivante :

Ministère de l'Éducation nationale et de la Jeunesse, direction générale des ressources humaines, bureau DGRH B2-2, 72 rue Regnault, 75243 Paris Cedex 13.

Ainsi que par mail à : vr@ac-wf.wf en précisant en objet : « Mouvement spécifique - nom prénom - discipline »

Concernant les **indemnités de changement de résidence et d'éloignement**, vous trouverez ces informations à la rubrique COM "[textes réglementaires](#)" sur notre site.

- ▶ **I'IFCR** : l'[indemnité forfaitaire de changement de résidence](#).

Le [décret n° 98-844](#) du 22 septembre 1998 modifié subordonne la prise en charge des frais de changement de résidence à une condition de durée de service au sein de l'Education nationale d'**au moins cinq années, soit en métropole, soit dans un DOM**, le décompte des cinq années de service s'appréciant en vertu des dispositions de l'article 27 du présent décret.

- ▶ **I'IE** : l'[indemnité d'éloignement](#).

Pour plus d'informations, n'hésitez pas à consulter le **site du SNES Wallis-et-Futuna**, riche d'informations pratiques précises (livret d'accueil SNES très détaillé) :

